

# Suivi des plages 2024

## Fiche communale de Palavas-les-Flots

## Informations générales

**Commune** : Palavas-les-Flots

**Maire** : Christian Jeanjean

**Intercommunalité** : Communauté d'Agglomération du Pays de l'Or

**Président** : Stéphan Rossignol

**Stratégie locale (SLGITC)** : en cours d'élaboration par l'Entente du Golfe d'Aigues-Mortes

**Ouvrages actuels sur le littoral** : 28 épis (dont 1 en L) ; 6 brise-lames ; 3 digues portuaires ; 2 éperons rocheux ; 2 jetées

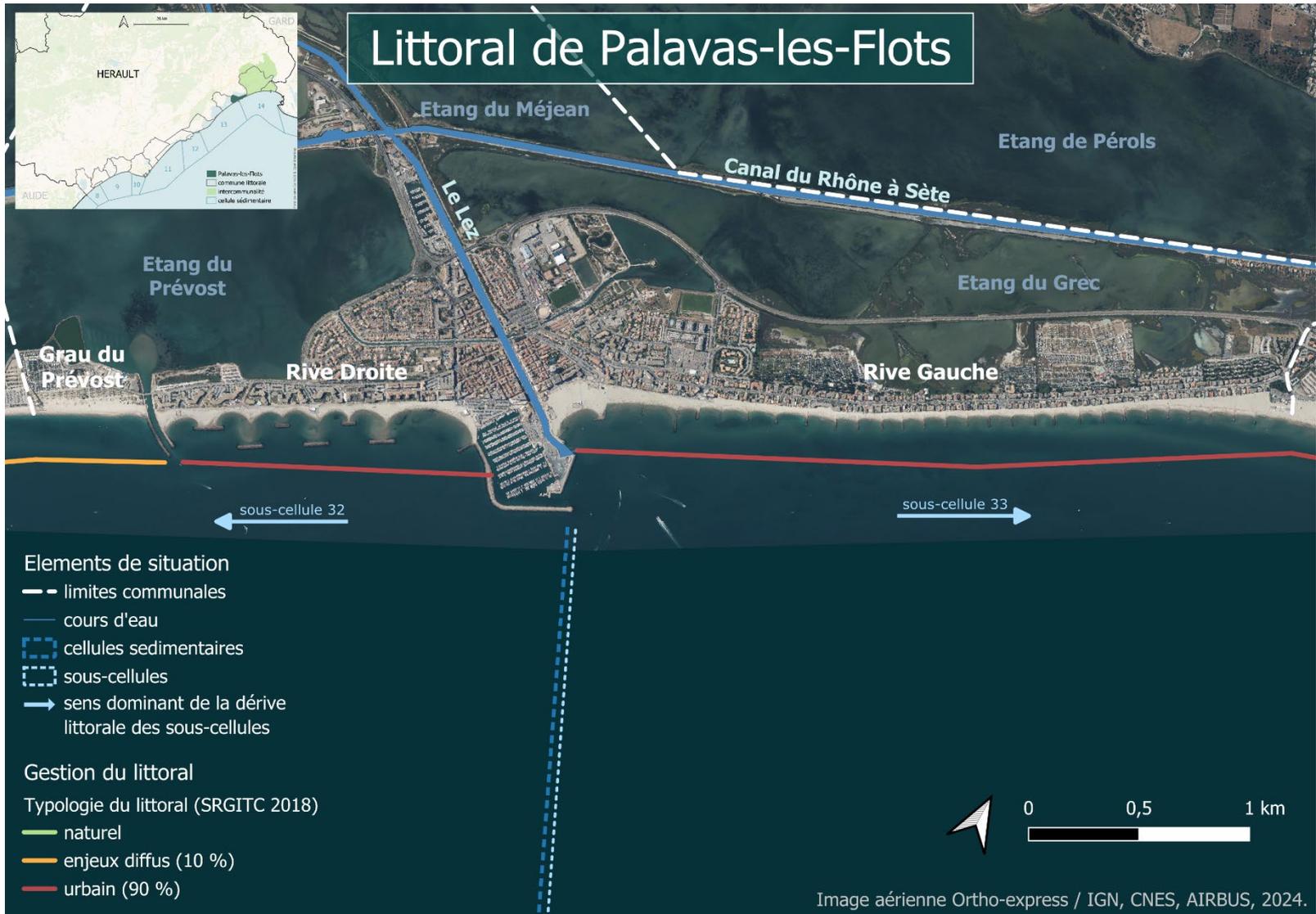
**Linéaire côtier** : 5 680 m

**Cellules sédimentaires 13 « Canal du Rhône à Sète – Port de Palavas » et 14 « Port de Palavas – Digue de l'Espiguette »** (découpage de la MIAL de 2003)

**Sous-cellule sédimentaire 32 et 33** (découpage de Brunel de 2013)

**Type d'espaces littoraux** : 90 % urbain et 10 % avec enjeux diffus (découpage de la Stratégie Régionale de Gestion Intégrée du Trait de Côte (SRGITC) de 2018)

## Situation générale



## Analyse morphodynamique du littoral de la commune

Les transports longitudinaux de sable le long du littoral Palavas-les-Flots se font du sud-ouest vers le nord-est.

Le littoral de Palavas est nettement artificialisé sur la majeure partie de son linéaire. Épis et brise-lames ont été construits en batterie à partir des années 1970 afin de protéger l'urbanisation du recul du trait de côte et de la submersion lors des tempêtes (facilitée si la plage est étroite).

## Grandes tendances sédimentaires

Les cellules sédimentaires sont "des portions de côte à l'intérieur desquelles les circulations sédimentaires, contrôlées par la dérive littorale (courant d'intensité variable en fonction de l'énergie des vagues, capable de déplacer les sédiments le long de la plage) ont un fonctionnement autonome par rapport aux portions voisines" (BRGM, 2015).

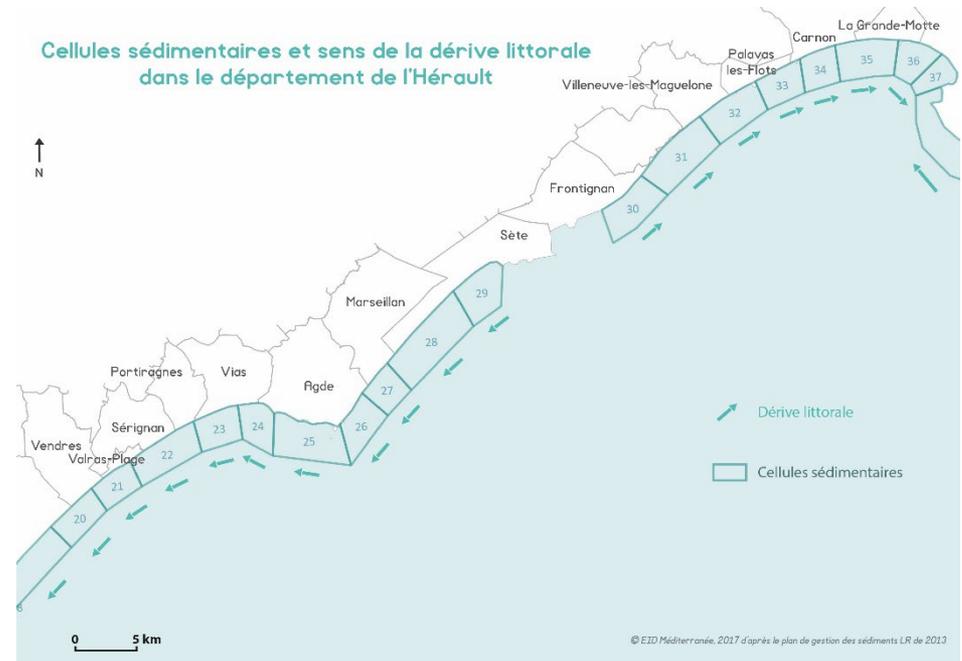
Le littoral de Palavas-les-Flots a la particularité d'être couvert par deux cellules, au comportement différent.

### Cellule 32 "Maguelone-Palavas"

Sur l'ensemble de la cellule, le trait de côte montre un fort recul depuis 1895 (140 m entre 1895 et 2009), accéléré depuis 1984 avec une perte de l'ordre de 65 000 m<sup>3</sup> /an (entre 0 et -8 m). De plus la cellule est caractérisée par une augmentation des pertes pour la période la plus récente avec des taux de recul annuels multipliés par trois.

### Cellule 33 "Palavas-Carnon"

Jusqu'en 1962, elle connaissait un fort recul de son trait de côte. Depuis, cette portion du littoral est nettement plus stable du fait de la présence des ouvrages de protection du trait de côte et de l'effet d'enclavement entre les ports de Palavas et Carnon. On note une alternance de phases de légères pertes (2015 à 2018) et de légers gains (2018 à 2020). L'avant-côte est malgré tout en érosion avec -42 000 m<sup>3</sup>/an (entre 0 et -8 m).



## Des données morphologiques récentes

Depuis 2003, l'EID Méditerranée réalise des levés de terrain au GPS pour le compte du Département de l'Hérault dans le cadre de la convention avec le Conseil Départemental de l'Hérault.

De 2009 à 2014, un suivi topo-bathymétrique pour la DREAL LR a été effectué par l'EID afin de suivre l'évolution du rechargement massif du golfe d'Aigues-Mortes (2008). Depuis 2014 un autre organisme continue ce suivi.

En 2017 et 2018, des levés bathymétriques au DGPS ont été effectués, pour le compte de la DREAL, dans la lagune du grau du Prévost.

En 2018, les levés ont également été réalisés avec un drone bathymétrique (système de sondage téléguidé).

En septembre 2023, 6 profils topo-bathymétriques (3 à l'est du port et 3 à l'ouest) ont été levés sur le littoral de Palavas pour le compte du département de l'Hérault. Un MNT topo-bathymétrique est également réalisé sur 50 Ha à cheval sur la commune de Villeneuve-les-Maguelone.



## Principaux évènements météo-marins 2024 sur le département de l'Hérault

Sur l'année 2024, à l'échelle du littoral héraultais, on comptabilise trois coups de mer (deux printaniers et un automnal) et deux tempêtes de printemps. Les hauteurs significatives (la moyenne des hauteurs mesurées entre crête et creux du tiers des plus fortes vagues) de ces événements ont variés entre 3 et 4,6 m. Globalement c'est principalement la tempête de fin mars qui a eu des impacts sur la morphologie du littoral de toute le département.

On différencie un coup de mer par sa hauteur significative entre 3 et 4 m d'une tempête dont la hauteur significative dépasse les 4 m avec une durée équivalente ou supérieure à 24h. En général, une tempête aura plus d'impact qu'un coup de mer sur la morphologie littorale mais ce n'est pas systématique tout comme le fait qu'un évènement météo-marin provoque plus généralement de l'érosion mais peut également apporter du sable sur la côte.

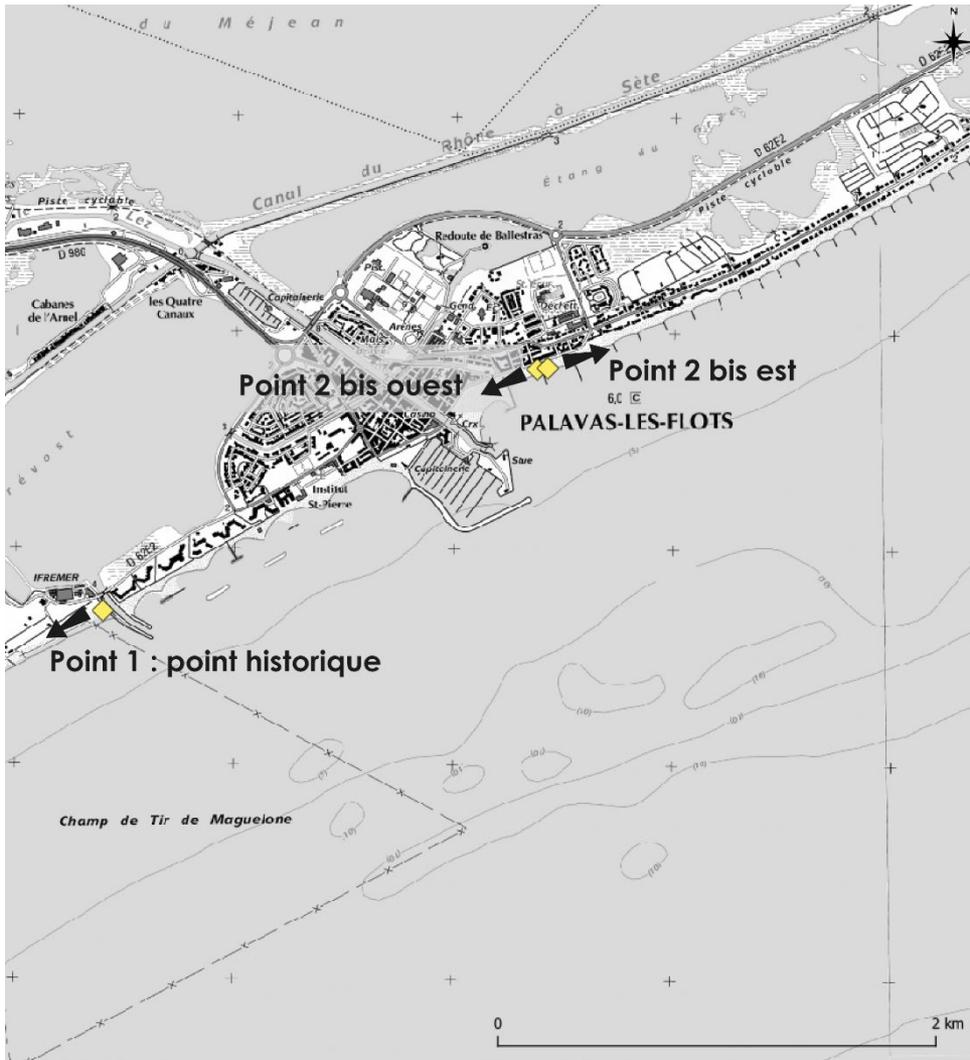
Le Département de l'Hérault et le pôle littoral de l'EID Méditerranée participent également au réseau tempête mené par le BRGM dont les données [sont accessibles ici](#).

Evènement	Date	Hauteur Significative mesurée (bouée de Sète)	Secteur touché
Coup de mer	03/03/2024	3 m	Peu d'impact
<b>Tempête Monica</b>	<b>10/03/2024</b>	<b>4,3 m</b>	<b>Peu d'impact</b>
<b>Tempête</b>	<b>26/03/2024</b>	<b>4,6 m</b>	<b>Tout le département</b>
Coup de mer	27/04/2024	3,3 m	Plutôt l'est
Coup de mer	09/10/2024	3,2 m	Peu d'impact

## Suivi photographique

Sur Palavas-les-Flots, trois points photos sont établis et font l'objet d'un suivi.

Rappel : en 2020, le suivi photographique a évolué, certains points stables ont été retirés et d'autres ont été ajoutés sur des secteurs plus intéressants en termes de dynamiques.



Sur le littoral départemental, 45 points photographiques sont suivis chaque année avec une méthodologie : les points de suivis sont fixes, avec des repères cadrant les photos. Ils sont présentés dans le document « **Suivi photographique du littoral de l'Hérault** ».

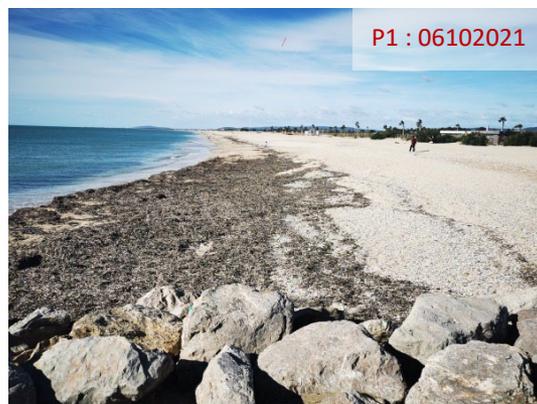
Chaque année, 4 campagnes photos sont réalisées (état début d'année en janvier, état sortie d'hiver en mars, état avant été en juin, et état après été une fois que les paillottes sont démontées (octobre)). Une campagne peut être ajoutée en cas d'évènement météo marin important et si les conditions le permettent (dans ce cas, tous les points photos ne sont pas forcément effectués).

Dans ce document, ne sont présentées que les photos les plus parlantes et l'ensemble des photos est disponible au niveau de la base de données départementale.

Cette année les campagnes photos ont été réalisées les :

- 8 janvier 2024
- 9 février 2024 (suivi partiel tempête)
- 28 mars 2024
- 6 juin 2024
- 21 octobre 2024

## Point 1



Depuis la digue ouest du grau du Prévost, la plage de Palavas-les-Flots reste relativement stable d'année en année, ce qui est certainement dû à son artificialisation et à l'effet protecteur de la digue : lorsque les coups de mer proviennent de l'est/sud-est, ce secteur n'est pas frontalement affecté. Des rechargements ponctuels, effectués par la commune, viennent également alimenter cette relative stabilité du trait de côte. On observe à plusieurs reprises sur cette plage des dépôts de feuilles mortes de posidonie.

## Point 2 bis Est



Ce point récent permet de suivre la plage à l'est du port, avec une orientation est.

On note la présence d'épis semi-perméables à l'arrière-plan.

La largeur de cette plage est un bon témoin des apports de sable annuels en fonction des coups de mer : érosion en 2020 et accrétion en 2021, la largeur de plage est plutôt stable depuis. Malgré l'alternance des tempêtes et coups de mer des mois de mars et d'avril, puis d'octobre 2024, la largeur de plage n'a pas été trop impactée.

## Point 2 bis Ouest



Ce point récent permet de suivre la plage à l'est du port avec une orientation ouest. On peut noter que la plage est plus large en 2021 et 2022 par rapport à 2020, témoignant d'un apport de sable conséquent par les coups de mer bénéfiques au cours de l'année 2021, comme expliqué page précédente.

## Evènements marquants sur le littoral communal depuis le début des suivis

- Le littoral palavasiens est soumis aux inondations par submersion marine et par montée du niveau des étangs lors des évènements tempétueux, créant un risque sur l'urbanisation en front de mer. Les plages urbanisées font l'objet de rechargements ponctuels lors des draguages du port. Entre 2007 et 2008, la plage en Rive Gauche a bénéficié d'un important rechargement de 353 000 m<sup>3</sup> provenant de la flèche sous-marine de l'Espiguette. Mais ces apports n'empêchent pas la mer de recouvrir entièrement la plage lors des coups de mer. Malgré cela, ces plages fixées par des enrochements montrent une certaine stabilité contrairement à la partie ouest du littoral.
- Sur la plage du Grau du Prévost, la submersion marine est problématique depuis longtemps, le camping ayant été inondé plusieurs fois. Cela est dû au fait que les emplacements de ce dernier ont été positionnés sur ce qui était le cordon dunaire dans les années 1960. L'installation de mobil-homes dès 2006 a accentué le problème, ces structures étant sur place à l'année donc plus exposées aux aléas. Aujourd'hui, le camping est séparé de la plage par un cordon trop peu large pour constituer une véritable barrière naturelle. Sa morphologie est d'ailleurs très variable car il est entièrement érodé lors de certaines tempêtes et bien qu'il soit reconstitué régulièrement il ne se maintient jamais très longtemps.
- La tempête de novembre 2014 a provoqué d'importants dégâts sur le camping. Quelques temps après cet évènement, une ligne de mobil-homes a été retirée du front de mer. Au même moment, la zone urbaine a été inondée par le débordement des étangs illustrant la concomitance des risques en zone littorale.
- En 2017, le camping a procédé à des travaux en remodelant le cordon dunaire avec des bulldozers. Ce dernier contenait une station d'euphorbe péplis, plante dunaire protégée au niveau national. En 2019, les exploitants du camping du Grau du Prévost étaient condamnés, suite à des recours la sentence a été confirmée. Une expertise judiciaire est en cours afin de mettre en place des travaux pour tenter de réparer l'écosystème dunaire ayant subi un préjudice environnemental.

Ces données ont fait l'objet d'un travail de synthèse en 2024, disponible sur le site de l'Observatoire Départemental Climatologie Environnement Eau Littoral (<https://odee.herault.fr/>)

## Actualités littorales en 2024

### Evènements météo-marins

Au mois de mars, la succession de coups de mer et tempêtes a provoqué un peu d'érosion sur les plages de Palavas, comme ici à l'est du port :



## Travaux

Un nivellement de la plage a été réalisé en rive droite du Lez devant des habitations au mois de mars :



Au mois d'avril, les entrées du port et du canal de Palavas-les-Flots ont été draguées.



Source : [palavaslesflots.com](http://palavaslesflots.com)

Au mois de juin, des déplacements de sable ont été effectués sur la plage en rive gauche du Lez, entre la rue des Jockeys et le camping :



## Actualités diverses

**Condamnation du camping de Prévost** : le 21 mars 2019, le camping Tohapi (aujourd'hui MARVILLA PARKS), à l'ouest du grau du Prévost, a été condamné en première instance à 300 000 € d'amende pour avoir détruit un cordon dunaire comportant des espèces dunaires végétales protégées. Depuis, le camping est accusé d'avoir exploité des bungalows installés illégalement sur le DPM. La Cour d'Appel de Montpellier a donc alourdi l'amende à 445 000 €, en septembre 2023.

Au mois de mai 2024, il a été acté que le camping devra également verser 50 000 €, en guise de dommages et intérêts, à l'association France Nature Environnement (FNE).

De plus, le tribunal correctionnel a reconnu le préjudice environnemental et a ordonné une expertise judiciaire afin de réparer l'écosystème dunaire. A ce titre, un expert devra déterminer la nature des travaux à mettre à la charge des exploitants pour assurer la réparation des dégradations causées sur le cordon dunaire palavasien.

Source : actu.fr

La commune projette d'installer des modules atténuateurs de houle innovants développés par la société LineUp. Ces modules devraient être positionnés en 2025 au niveau de l'institut Saint-Pierre.



Sources : LineUp Ocean et palavaslesflots.com



### PALAVAS INNOVE

Palavas-les-Flots est depuis 2020 **une ville d'expérimentation**. Basé sur la Convention entre la Ville et l'Université de Montpellier, le **Projet Palavas Horizon 2050** a pour objectif de trouver une **stratégie de protection** du cordon littoral innovante et durable.

L'idée est de **créer des modules poreux** dont l'architecture va **mimer la structure de mangroves, herbiers** pour offrir à la fois un **habitat** aux poissons tout en **cassant le pied de vague**.

Ces récifs artificiels sont réalisés à partir d'un béton constitué de coquilles d'huîtres permettant aussi de **valoriser** en plus les déchets conchylicoles.



LINEUP OCEAN  
Dép. déchets coquilles huîtres